

pouvaient fonctionner en tant que force intégrée. Une autre décision importante prise à Lisbonne fut l'établissement d'un Secrétariat permanent chargé de l'organisation du travail du Conseil de l'Atlantique-Nord. Sous la direction de lord Ismay, premier Secrétaire général, ce Secrétariat s'occupe des difficiles problèmes que pose le budget de l'Organisation, des aspects économiques et financiers de la défense ainsi que de la coordination des plans de production de défense.

L'affaiblissement de la position militaire de la puissante coalition formée durant la guerre par les nations occidentales tient aux proportions gigantesques qu'ont prises chez celles-ci la démobilisation et le désarmement, dès la fin des hostilités. Une fois la paix établie, on méconnut la puissance qui avait effectivement assuré cette paix, ou bien on s'imagina que l'action concertée des Trois Grands suffirait à parer à toute menace future contre la paix. Ce qu'on perdit de vue c'est que deux des trois principales puissances s'étaient volontairement départies de cette force militaire qui avait assuré la victoire. Un éminent juriste a donné une juste idée de l'équilibre des forces sur lequel repose la sécurité collective: « La paix sera assurée, affirme-t-il, aussi longtemps que les forces nationales qui veulent la défendre se révéleront manifestement supérieures aux forces qui sont tentées de la renverser. Elle disparaîtra le jour où la balance penchera du côté de ces dernières. » C'est dans la mesure où l'OTAN est parvenue à mettre en œuvre, en y apportant des modifications, ce principe de base que les perspectives de paix s'améliorent. Les forces de l'OTAN constituent aujourd'hui un préventif contre l'agression, parce que leur puissance croissante réduit la possibilité d'une attaque victorieuse.

Même s'il y a lieu de se réjouir des progrès de l'OTAN et du succès remporté par l'action collective en Corée, notre sécurité serait rapidement compromise si ce sentiment faisait place à un optimisme immodéré. Ce succès ne continuera qu'à condition que nous sachions maintenir la solide position créée par les contributions de chaque membre de l'Organisation. Il serait dangereux de supposer que la nécessité de poursuivre les préparatifs de défense n'existe plus. Comme le faisait remarquer récemment le Premier ministre du Canada, un homme n'abandonne pas son assurance-incendie simplement parce que sa maison n'a pas brûlé. Voyons donc quelle prime nous avons versée pour notre police d'assurance et où en sont nos préparatifs.

Frais de défense

La réalisation de ces plans a exigé du temps, mais le rendement total de l'économie affecté à la défense atteint actuellement un sommet dans la majorité des pays de l'OTAN. Même si elle représente la forme de préparation la plus économique, la défense collective n'en demeure pas moins dispendieuse. Au total, les frais de défense de tous les pays de l'OTAN ont été évalués en 1953 à 65.5 milliards de dollars, augmentation de près de 10 p. 100 sur le chiffre correspondant de 1952 et de 350 p. 100 sur celui de 1949. Au chapitre de la défense, le Canada a dépensé en 1953-1954 environ cinq fois plus qu'au cours de la première année d'existence de l'OTAN.

Le général Gruenther, l'actuel commandant suprême en Europe, a révélé que les forces placées sous son commandement avaient à peu près doublé depuis 1951 et que leur efficacité s'était accrue dans une proportion encore plus grande. Le commandant en chef de la région de l'Atlantique a déclaré